

histoire

Hommage aux infirmières françaises Justes des nations

Bruno Halioua^{a,*}

Dermatologue et chargé de cours d'histoire de la médecine

Bethsabée Halioua^b

Étudiante

Alexandre Ichou^c

Médecin généraliste

Richard Prasquier^d

Vice-président de la fondation pour la mémoire de la Shoah

^aDépartement de recherche en éthique, université Paris-Sud-11, réseau de recherche en éthique médicale, hôpital Saint-Louis, Espace Ethique, 75010 Paris, France

^bLycée Lavoisier, 17, rue Henri Barbusse, 75005 Paris, France

^c10, rue du président Wilson, 92300 Levallois-Perret, France

^dFondation pour la mémoire de la Shoah, 10, avenue Percier, 75008 Paris, France

Trente-cinq infirmières ont reçu le titre de Juste des nations décerné par le mémorial Yad Vashem de Jérusalem pour avoir sauvé des Juifs durant la Shoah ou apporté leur aide. Elles ont pris ce risque parce qu'elles avaient conscience du caractère ignoble, inique, arbitraire et injuste des persécutions dont ils étaient victimes.

© 2014 Publié par Elsevier Masson SAS

Mots clés - histoire ; infirmier ; juif ; Juste des Nations ; Occupation ; sauvetage

Homage to the Righteous Among the Nations French nurses. Thirty five nurses received the Righteous Among the Nations title awarded by the Yad Vashem remembrance authority in Jerusalem for having rescued or assisted Jews during the Holocaust. They were prepared to take this risk because they were conscious of the despicable, immoral, arbitrary and unfair nature of the persecution of the Jews.

© 2014 Published by Elsevier Masson SAS

Keywords - history; Jew; nurse; Occupation; rescue; Righteous Among the Nations

En France, entre le 27 mars 1942 et le 17 août 1944, les autorités allemandes ont déporté 75 721 hommes, femmes et enfants juifs vers les camps d'extermination. La majorité d'entre eux ont été arrêtés par la police, la gendarmerie et la Milice française après avoir été transformés en parias par le gouvernement de Vichy.

Jacques Chirac a officiellement admis, le 16 juillet 1995, l'implication française dans ces crimes : « La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux. » [1]. Cependant, il ne faut pas oublier que les trois quarts des Juifs présents en France avant l'Occupation n'ont pas été déportés, en grande partie, grâce à l'aide et au soutien de Français connus ou inconnus, de tous âges, origines, appartenances religieuses, politiques et milieux sociaux.

Le Mémorial Yad Vashem, à Jérusalem (figure 1), a défini, dès 1953, la notion de Justes des nations conformément à l'esprit

de la tradition juive qui proclame : « *Quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier* » [2] (Talmud de Jérusalem, Tractat Sanhedrin). Ce sont des non-Juifs qui ont sauvé des Juifs, au péril de leur vie et d'une manière totalement désintéressée, en les hébergeant, en leur fournissant de faux papiers d'identité ou en les aidant à trouver des pays d'accueil plus sûrs.

Au sein de la crypte du Panthéon, il a été mis en place, le

18 janvier 2007, une plaque intitulée "Hommage de la nation aux Justes de France" portant cette inscription : « *Sous la chape de haine et de nuit tombée sur la France dans les années d'Occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. Nommés "Justes parmi les nations" ou restés anonymes, des femmes et des hommes, de toutes origines et de toutes conditions, ont sauvé des Juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination.* »

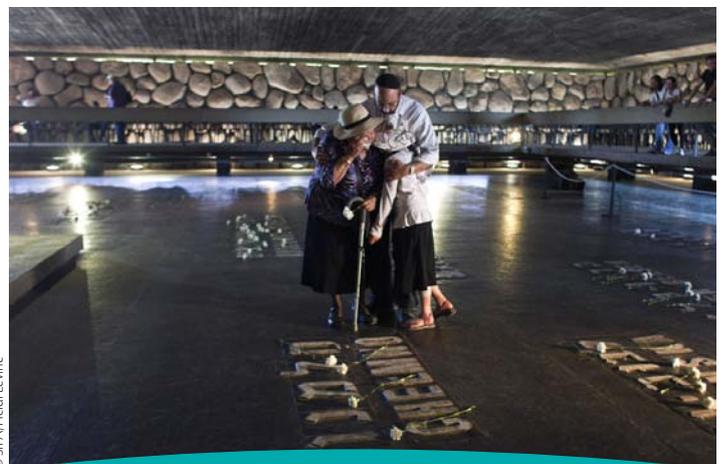


Figure 1. Survivante de l'Holocauste se recueillant au Mémorial Yad Vashem de Jérusalem, en 2014.

*Auteur correspondant :
Adresse e-mail :
haliouab@yahoo.fr
(B. Halioua).

Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de la France, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité » (figure 2).

Au 1^{er} janvier 2013, le titre de Juste a été décerné à 24 811 personnes à travers le monde, dont 3 654 en France parmi lesquelles 35 infirmières et un infirmier. Un certain nombre d'entre eux ont participé au sauvetage des Juifs dans le cadre de réseaux organisés (Organisation de secours aux enfants, Réseau Garel¹, Croix-Rouge, Cimade – service œcuménique d'entraide).

Des actions héroïques

Il est utile de rappeler les actes de ces Justes qui doivent servir de phares et de modèles aux nouvelles générations. Les infirmières Justes ont apporté une aide aux Juifs pourchassés à travers quatre types d'action :

- **l'hébergement de Juifs à leur domicile** (17/36, soit 47,2 %) prolongé (supérieur à 1 mois) pour 4 d'entre eux ou l'adoption temporaire d'enfants juifs (pour la durée de la guerre) ;
- **l'arrangement de caches** (23/36, soit 63,9%) pour les maintenir à l'abri du monde extérieur. Il convient de noter que 10 Juifs ont bénéficié d'une cache au sein d'un établissement médical dans lequel exerçait une infirmière ;
- **la délivrance de faux papiers** (5/36, soit 13,9 %) ;
- **la participation au sauvetage de Juifs en les aidant à gagner un lieu sûr** ou à traverser une frontière vers un pays où ils seraient plus en sécurité (Suisse, Espagne, 5/36 – 13,9 %).

Hébergement au domicile

Nombreuses ont été les infirmières qui ont hébergé des Juifs à leur domicile. Marthe Chiarrà a accueilli avec ses sœurs la



Figure 2. Le 18 janvier 2007, une cérémonie a honoré au Panthéon (Paris) les Justes de France, notamment en présence de Simone Veil et de Jacques Chirac.

famille Finkielsztajn, à partir de l'automne 1942, dans leur grande maison de Bourg-la-Reine (92) pendant près d'une année. Suzanne Guelat, infirmière en chef à l'hôpital Henri-Rousselle à Paris, a hébergé avec son mari et ses deux enfants en décembre 1943, à son domicile, Dwojra Guy-Orzechowska et sa fille Catherine de trois mois. Yannick Ischy, infirmière à la Croix-Rouge, a recueilli avec son mari à Paris, à partir de la fin de l'année 1942 jusqu'à la Libération, le docteur Pierre Moyse et sa mère en les faisant passer pour des parents éloignés. Léontine Tiercelin a caché Dora Mijtelès à son domicile parisien. Emile Marchal, infirmier, a accueilli à son domicile les quatre membres de la famille Bloch à Bertrichamps en Meurthe-et-Moselle. Esther Muller et son mari ont hébergé à Lédignan (30) en novembre 1943 une fugitive juive poursuivie par la police, Annette Léviata.

Adoption temporaire d'enfants

Six infirmières ont recueilli des enfants à leur domicile.

- ♦ **Odette Bailly, infirmière spécialisée en psychiatrie**, qui

travaillait à l'hôpital d'Évreux (27), a accueilli avec sa mère et son frère un petit garçon juif de cinq ans, Philippe Amarilio, dans leur maison à Normanville (27) au printemps 1944. À ceux qui posaient des questions, elles expliquaient qu'il s'agissait d'un petit citadin mal nourri qui avait besoin de l'air de la campagne pour se remettre.

- ♦ **Simone Faure** a hébergé avec son mari à Saint-Just-le-Martel (87) à partir du début de l'année 1944 une petite fille juive de 3 ans et demi, Viviane Fribourg, qui a été présenté à leurs six enfants comme une cousine de la ville venant profiter du bon air de la campagne.

- ♦ **Berthe Beaufrère** et son mari se sont occupés, à partir de mars 1944, du petit Bernard Hochman dans leur maison à Doizieux (42).

- ♦ **Mathilde Parisey, infirmière**, a accueilli avec son mari à Venisey (70), en février 1944, deux jeunes Juifs, Huguette et Pierre Roth, âgés de 16 et 12 ans.

- ♦ **Simone Voisin** et son mari ont gardé Colette Finkelstein, de mars 1944 à la fin de la guerre, à Aulnay-sous-bois (93).

- ♦ **Édith Cérézuelle, infirmière de la Croix-Rouge** et assistante

Note

¹ Circuit clandestin d'enfants mis en place par Georges Garel, ingénieur juif français.

² Haut fonctionnaire français et homme politique (1910-2007) condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité.

sociale au service social d'assistance aux émigrés (SSAE) à la Préfecture de police de Bordeaux (33), a gardé chez elle la petite Margot Minc pendant un an.

Aménagements de cachettes

Certaines infirmières Justes ont participé à l'aménagement de cachettes pour les Juifs pourchassés.

◆ **Jeanne Schwartz, infirmière de la Croix-Rouge**, a caché deux Juifs dans un appartement qu'elle louait dans la banlieue de Saint-Mandé (92). Afin de les protéger, elle a dit au concierge qu'ils étaient des parents venus à Paris pour un traitement médical.

◆ **Jusqu'à la Libération, Germaine Bastide, infirmière dans un sanatorium** à Romans-sur-Isère (26), ainsi que son mari ont mis une de leurs maisons à disposition d'une quinzaine de Juifs.

◆ **Alice Fune** et son mari, qui était pasteur, assurant la direction d'une colonie de vacances ("Nid fleuri") située à Saint-Usage (21), ont accueilli et caché Pierre, Paul et Nelly Draï.

Par ailleurs, d'autres infirmières ont participé au sauvetage d'enfants juifs dans le cadre d'organisations.

◆ **Aimée Regache, infirmière**, et son mari André, qui habitaient à Romans-sur-Isère (26) se sont mis au service de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) pour trouver des caches à de nombreux jeunes en les présentant la plupart du temps aux familles d'accueil comme des orphelins.

◆ **Liliane Chazel, infirmière** membre de la Cimade, a assuré la liaison entre les Juifs pourchassés et les personnes susceptibles de les loger.

◆ **Claire Barwitzky, également infirmière**, a aidé des enfants juifs

à se cacher dans des familles à la campagne, sans révéler à ces dernières leur identité.

Rédaction de faux documents

Quelques infirmières ont participé à la rédaction de faux papiers d'identité.

◆ **Aimée Regache, infirmière**, et son mari utilisaient du jus de châtaignier pour effacer les noms sur les cartes d'identité d'enfants juifs pour en créer des faux avec lesquels ils obtenaient des cartes de rationnement.

◆ **Jeanne Schwartz, infirmière de la Croix-Rouge** dans un hôpital de Troyes (10), a fait parvenir à Regina Feuer qui était internée à Drancy (93) en 1943 un faux document affirmant qu'elle travaillait dans une entreprise mobilisée afin de fournir du matériel pour la Wehrmacht. Ce stratagème a permis sa libération environ deux semaines plus tard. Elle a également fourni des cartes d'identité falsifiées.

◆ **Pauline Gaudefroy** a procuré en décembre 1943 à Jean-Georges Kahn de faux papiers.

Cachette dans les établissements

Un certain nombre d'infirmières ont caché des Juifs dans les établissements dans lesquelles elles exerçaient.

◆ **Sœur Vivianne Matter, infirmière en psychiatrie**, rue de Reuilly à Paris, y a caché Mme Valachman durant toute la guerre.

◆ **Eva Durleman, directrice de l'hôpital Ambroise-Paré de Lille** (59), et son assistante Thérèse Matter, ont caché de nombreuses familles juives. Elles ont accueilli notamment, pendant plusieurs semaines, Maurice Serfati, en le faisant passer pour leur neveu mais aussi deux adolescentes,

Hélène et Perla Lipsyck, qu'elles ont présenté comme des élèves infirmières. Leur secret fut pourtant découvert et la mère d'une élève-infirmière vint se plaindre que la directrice et son assistante mettaient en danger tout l'hôpital pour deux jeunes juives.

◆ **Deux religieuses, Anne-Marie Llobet, Mère supérieure des Filles de la charité, et Marie-Antoinette Ricard (sœur Elisabeth), infirmières** et animatrices de l'équipe soignante à l'hôpital de Tarbes (65), ont caché des Juifs en les faisant passer pour des malades ou des employés. Ceux ne parlant pas français étaient présentés à l'hôpital comme sourds-muets. Ces sœurs ont été amenées à mentir non seulement sur l'identité des malades mais aussi sur les affections dont ils étaient supposés souffrir, ce qui était considéré comme un péché par la foi. Pour leur sécurité, certains étaient hospitalisés dans le service des patients contagieux où les Allemands n'osaient guère mettre les pieds.

◆ **Jeanne Rousselle, fondatrice et administrateur du préventorium de Trélon** (59) qui accueillait des enfants de santé fragile ou en prise à de graves difficultés scolaires, a caché de jeunes juifs dans son établissement.

◆ **Anne Wahl, infirmière du préventorium les Tilleuls**, a caché une vingtaine d'enfants juifs parmi les enfants tuberculeux, ce qui leur a sauvé la vie le jour d'une inspection par les Allemands.

◆ **Claire Barwitzky (Sœur Barwitzky) était infirmière dans une clinique catholique de Saint-Étienne** (42) dans laquelle se cachaient des familles juives persécutées.

◆ **Sœur Suzanne Marie (Simone Bondurand de son nom de baptême) a abrité sans**

la moindre hésitation trois adultes et deux enfants, Claude et Arlette, de la famille Zenati avec l'accord de la directrice de la clinique Saint-Dominique (Flers, 61) dans laquelle elle était infirmière.

◆ **Les deux sœurs Isabelle Joséphine et Anne Marie Philomène Gory, infirmières** et directrices d'une maison d'enfants "La Tourelle" à Saint-Julien-de-Coppel (63) qui accueillait des orphelins de l'Assistance publique y ont caché des enfants.

◆ **Marguerite Schwab, qui dirigeait le Préventorium** pour enfants situé à Arbonne (64), a hébergé de nombreux enfants juifs dont les parents avaient été déportés ou se cachaient.

Transfert illégal

◆ **Hélène Burger, infirmière bénévole au service de la Croix-Rouge**, avait pour fonction d'escorter les enfants vers des cachettes en zone Sud. Elle a également fait passer en Suisse des enfants juifs en faisant croire qu'ils se rendaient dans un établissement situé à Saint-Julien-en-Genevois, près de la frontière suisse.

◆ **Marie-Antoinette Gout, infirmière à Épinal (88)**, faisait franchir la ligne de démarcation à des enfants juifs qu'elle présentait comme des tuberculeux partant en convalescence dans les Alpes.

◆ **Simone Coqué, épouse Stolze**, a convoyé deux groupes d'enfants juifs de 9 à 11 ans en train, de Limoges (87) à Annemasse (74), afin qu'ils franchissent clandestinement la frontière vers la Suisse.

◆ **Léontine Tiercelin** a emmené Armand, Rose-Anne, André et le petit Michel Majtelès au couvent du Château de l'Ermitage (30) avec sa traction avant Citroën.

◆ **Pauline Gaudefroy qui était infirmière au service du Circuit Garel¹**, branche clandestine de l'organisation juive OSE, s'est portée volontaire pour accompagner des dizaines d'enfants juifs vers des cachettes situées dans le centre de la France.

Une aide précieuse

Un certain nombre d'infirmières ont participé au sauvetage des Juifs en apportant d'autres types d'aide.

◆ **Émilie Guth, par exemple, infirmière et réceptionniste dans un centre médico-social de l'OSE à Marseille (13)**, était chargée de leur remettre de l'argent, de faux papiers, des rations alimentaires et d'autres documents.

◆ **Simone Coqué, épouse Stolze**, est alors chargée d'assurer le suivi d'enfants juifs placés dans des institutions religieuses ou chez des particuliers dans le sud du Massif central et plus particulièrement dans l'Aveyron et le Cantal (Rodez, Millau, Villefranche-de-Rouerge, Aurillac, etc.). Elle apporte régulièrement aux protecteurs des enfants : argent, vêtements ou tickets de rationnement et veille à leur bien-être.

◆ **Thérèse Matter et France Neubert** ont réussi à convaincre Madame Baran, qui venait d'être arrêtée et en attente d'être déportée, de leur confier son bébé qu'elles ont fait évader en le cachant dans un sac à dos.

◆ **Marcelle Guillemot qui dirigeait "La Clairière", œuvre médico-sociale** et patronage d'enfants, située dans le quartier des Halles à Paris, a participé au sauvetage d'enfants juifs hébergés par l'Union générale des israélites de France (Ugif) et menacés de déportation.

◆ **Édith Cérézuelle, infirmière de la Croix-Rouge** et assistante

sociale au SSAE à la Préfecture de police de Bordeaux, a réussi à obtenir les listes nominatives des Juifs à arrêter, ce qui a permis d'avertir plusieurs personnes concernées.

Conclusion

Ces actions sont un témoignage d'humanité et de générosité. Trois infirmières Justes ont été emprisonnées non pas pour leur action de sauvetage en faveur des Juifs mais plutôt pour leur action de Résistance. Marie-Antoinette Gout et Mathilde Parisey ont été déportées au camp de concentration de Ravensbrück. Émilie Guth a été arrêtée et emprisonnée pendant trois semaines.

Cependant, ces actions ne doivent pas faire oublier que la plus grande partie des sauveurs restera à jamais inconnue et qu'il y a eu également de très nombreuses aides anonymes qui ont permis aux trois quarts des Juifs de France de survivre. Le meilleur exemple qui aurait mérité la médaille des Justes est celui de mademoiselle Descoubès qui a sauvé un enfant juif en le cachant sous sa jupe, comme l'a rappelé Yvette Moch au cours de l'audience du 6 février 1998 dans le cadre du procès de Maurice Papon².

Enfin, il est important de méditer les propos de Jacques Chirac, ancien président de la République, à propos des Justes : « *Ces femmes et ces hommes de toutes conditions, de toute religion, nous ne les oublierons jamais. Avec tous ceux qui ont répondu à l'appel du général de Gaulle, les Français libres, les résistants, ils sont l'honneur et la fierté de notre pays. Ils ont gravé, avec dignité et discrétion, l'une des pages les plus belles de l'histoire des hommes. Ils demeurent un exemple* » [3]. •

Références

- [1] Chirac J. Mon combat pour la France: textes et interventions, 1995-2007. Paris: Odile Jacob; 2007. p. 31
 [2] Cabanel P. Histoire des Justes en France. Paris: Armand Colin; 2012. p. 6
 [3] Gutman I (dir.). Dictionnaire des Justes de France, Jérusalem-Yad Vashem. Paris: Fayard; 2003.